

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 13 Septembre 2016

57/16

Date d'affichage : 19 septembre 2016

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 18

Votants : 25

L'An Deux Mille seize, le 13 septembre 2016

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 7 septembre 2016

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE,

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET, Mme
Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique
DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER.

Ligny-le-Ribault : Mme Claire MINIERE, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bernard GILBERT

Ménéstreaux-en-Villette : M. Eric LEMBO

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Anne GABORIT à M. Olivier GRUGIER, M. Dominique THENAULT à M. Stéphane
CHOUIN, Mme Marie-Annick VATZ à Monsieur Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN à M. Jean-Paul ROCHE,
Mme Stéphanie HARS à M. Christophe BONNET, Mme Véronique DALLEAU à M. Vincent CALVO, Mme
Stéphanie CHARRON à M. Hervé NIEUVIARTS.

Absents excusés : M. Michel TATIN, Mme Jocelyne BACHMANN,

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Modification d'un délégué auprès de l'Office de Tourisme des Portes de Sologne.

Par délibération en date du 29 avril 2014 et conformément aux statuts de l'Office de Tourisme, 7 représentants
titulaires (2 pour La Ferté Saint-Aubin et 1 pour chacune des autres communes) ont été désignés.

Il convient de nommer un délégué titulaire pour la commune de Ménéstreaux-en-Villette en remplacement de
Madame Lucie LECOLLOEC.

La désignation des représentants se fait au scrutin secret. Toutefois, le Conseil communautaire peut décider, par un
vote à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder à un vote au scrutin secret.

MODIFIE la liste des représentants auprès l'Office de Tourisme des Portes de Sologne, pour la commune de
Ménéstreaux-en-Villette.

NOMMER Fabrice WEBER, comme délégué titulaire en remplacement de Madame Lucie LECOLLOEC.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 20/09/16,



Le Président,
Jean-Paul ROCHE

